

«BOTELLÓN»: UN NOUVEAU MODE DE RENCONTRE OU UN SYMPTÔME DE MAL ÊTRE?

Pierre Maudet, *Président de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse et Conseiller administratif de la Ville de Genève, en charge de l'espace public et de la sécurité*

L'apparition des botellónes ont obligé les autorités à réfléchir sous un angle nouveau au problème de «l'alcool et les jeunes». Un rassemblement spontané dans un espace public fait partie a priori des libertés individuelles, mais dès lors que le but annoncé est de boire outre mesure, voilà les autorités appelées à se positionner face à une probabilité élevée de débordement. L'exemple de Genève analysé ci-dessous montre que la question de la responsabilité est au centre, et qu'elle concerne autant les autorités que les jeunes. (réd.)

Durant l'été 2008, la Ville de Genève a dû faire face à un nouveau type de rassemblements de masse nommé «botellón».

Le «botellón» signifie «grande bouteille» en espagnol, le concept initial étant de rencontrer d'autres personnes (en moyenne âgés de 16 à 24 ans) et de passer une soirée loin du système commercial des bars et des discothèques. Il s'agit là de rassemblements spontanés où les participants consomment des boissons qu'ils ont personnellement amenées, le plus souvent des boissons alcoolisées (bière, vin, etc.) et des mélanges alcoolisés (whisky-coca, rhum-coca, etc.) préparés à domicile.

Bien plus qu'un simple rassemblement, les «botellónes» traînent dans leurs sillages une réputation de fête où le but premier est la consommation rapide d'alcool, en grande quantité. Cette manière de consommer n'est pas sans rappeler la mode du «binge drinking», ou «biture expresse», consistant à consommer une grande quantité d'alcool, en une seule et même occasion, dans un laps de temps très court.

Si l'usage abusif du domaine public avec des conséquences potentiellement dangereuses n'est pas acceptable, la Ville de Genève a toutefois montré dans ce dossier la volonté de construire un dialogue avec les jeunes et le souhait d'adopter une stratégie visant à responsabiliser les participants de ces manifestations.

A ce stade, il est sans doute utile de revenir sur le déroulement des événements pour mieux comprendre la gestion du phénomène par les autorités locales.

GESTION DES «BOTELLÓNES»

Premier «botellón» : 18 juillet 2008

C'est en juillet que s'est tenu le premier «botellón». Les invitations émanaient du site de réseau social « Facebook » et conviaient les participants à se rendre dans le parc des Bas-

tions, l'un des plus grands parcs de la Ville de Genève situé aux abords de l'Université. La Ville, ayant appris tardivement la tenue de ce rassemblement, n'est pas intervenue. Au lendemain de la manifestation, d'importantes salissures (déchets sur l'ensemble du site, vomissures, etc.) ont malheureusement été constatées.

Deuxième «botellón» : 8 août 2008

La Ville a pris connaissance de l'invitation à ce deuxième «botellón» dans un délai trop court pour s'assurer de la coopération des «organiseurs». Il a donc été décidé d'en interdire la tenue et de fermer les grilles du parc des Bastions, une mesure exceptionnelle à Genève. Bien que les cinq initiateurs aient accepté de transmettre l'information à leurs réseaux, le soir même du «botellón», une foule de quelques deux cents jeunes s'est rassemblée devant les grilles du parc mais sans que cela ne donne lieu à des incidents significatifs.

Troisième «botellón» : 22 août 2008

Les organisateurs sont entrés en contact avec la Ville de Genève en indiquant vouloir prendre les responsabilités nécessaires pour réduire les risques liés à ce genre de manifestations. Le Conseil administratif a décidé de ne pas interdire le «botellón», qui a finalement connu une faible affluence et qui n'a donné lieu à aucun incident majeur. Il a néanmoins pu être constaté que le parc des Bastions était plus propre le lundi qu'au terme d'un week-end normal, après plusieurs heures de travail assumées par les jeunes organisateurs.

NOUVEAUX SYSTÈMES DE COMMUNICATIONS

L'une des nouveautés de la démarche «botellón» provient du réseau utilisé pour fixer la date du rendez-vous. En effet, les jeunes font appelle au site Internet «Facebook», qui fait partie des nouvelles générations de sites ayant pour vocation de créer un lien (virtuel) entre des personnes. Pour ce faire, elles peuvent s'identifier en tant qu'«amis» mais

également procéder à de nombreux échanges d'images, de vidéos, etc. De plus, les membres de ce réseau social peuvent créer des groupes et inciter leurs amis (les amis des amis, etc.) à y adhérer et à participer à un événement particulier. La propagation de l'information est très rapide par ce canal, car elle est diffusée à plusieurs milliers de personnes en moins d'une journée.

Le principal effet pervers de ce système est le désengagement des personnes initiatrices de l'événement. En diffusant un rendez-vous pour son groupe d'amis, l'information est ensuite répercutée à grande échelle à travers les réseaux. Il est donc probable que plus de 90% des personnes présentes au « botellón » ne connaissent pas l'initiateur de celui-ci.

Les réseaux sociaux sont en développement constant. «Facebook» est le plus connu. Il existe cependant d'autres réseaux, tels que «linkedin» un réseau pour les professionnels, ou encore «campux» un réseau destiné aux étudiants du monde entier leur permettant de trouver les meilleures occasions pour se divertir dans la ville où ils étudient.

La prolifération de ces sites facilite et favorise grandement l'organisation de manifestations et/ou de rassemblements sans que personnes ne porte la responsabilité de l'organisation. Il devient dès lors impossible pour une municipalité de connaître les organisateurs, si ceux-ci ne se font pas connaître de manière volontaire. D'où les limites de l'exercice en terme de responsabilisation des jeunes consommateurs-organisateur.

RESPONSABILITÉ COLLECTIVE OU INDIVIDUELLE?

Dans ce contexte de déresponsabilisation collective vis-à-vis de l'organisation de «botellónes», comment s'assurer que les participants endossent leur responsabilité individuelle? Tel est le paradoxe de ces manifestations. Elles font appel à la responsabilité individuelle pour garantir le bon déroulement du «botellón» sans avoir mis en place une responsabilité organisationnelle. Dans ce système qui veut s'autogérer, qui prend alors la responsabilité face à la municipalité? Qui est l'interface en cas de problème sanitaire ou sécuritaire? Qui s'assure du bon déroulement du «botellón»? Le paradoxe est total lorsque l'on constate que l'alcool est précisément pris par certains pour se désinhiber face à toute responsabilité individuelle.

Mais dans cette course à la responsabilité, il est aussi légitime de se poser les questions suivantes: où sont les parents? Comment des jeunes personnes de moins de 14 ans se retrouvent à des heures tardives en plein rassemblement avec une bouteille d'alcool fort à la main?

En tant que municipalité, il est apparu de notre devoir de s'interroger sur notre capacité à faire comprendre aux jeunes l'importance de prendre une part active à la construction de la société. Et donc de leur laisser la possibilité de s'exprimer, de contredire, voire de se tromper, en assumant leur rôle et leur identité.

«BOTELLÓN» ET ALCOOL

Lors du premier «botellón», de nombreuses voix se sont fait entendre sur le comportement des jeunes face à l'alcool. Une prise de conscience populaire sur le danger de l'alcool chez les jeunes s'est effectuée et plusieurs demandes d'interdiction de toute manifestation de ce type ont été reçues par la Ville. Mais le «botellón» n'est que la mise en lumière de l'aggravation de la situation en matière de consommation d'alcool chez les jeunes; un fléau connu et identifié depuis un certain temps déjà.

... le botellón n'est que la mise en lumière de l'aggravation de la situation en matière de consommation d'alcool chez les jeunes.

Une récente étude de l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA) rappelait à cet égard que «l'alcool reste le problème numéro un» en matière de politique de la santé de la jeunesse. Mais notre collectivité porte aussi une responsabilité vis-à-vis de l'attitude de ces jeunes, qui se dirigent vers les «botellónes» à défaut de trouver des établissements nocturnes adaptés à leurs besoins et proches des centres villes.

Les participants aux «botellónes» se justifient à travers les coûts prohibitifs de l'alcool vendu dans les établissements de nuit. Ils se tournent alors vers les grandes chaînes de distribution dans lesquelles les bouteilles d'alcool sont vendues à des prix accessibles pour des jeunes qui, souvent, ne sont pas encore salariés. Il est vrai que l'alcool vendu dans les bars et les discothèques atteint des sommes très élevées (près de Frs 400.- pour une bouteille d'alcool fort), en raison notamment d'une volonté politique constante de limiter l'attractivité des boissons alcooliques par des prix prohibitifs. Cette volonté politique est régulièrement contredite par des messages publicitaires qui font l'éloge de l'alcool facile et l'associent insidieusement aux concepts de jeux de victoire et de réussite.

Cette réalité des prix élevés dans les établissements de débit de boisson est mise à mal par certaines grandes surfaces dont l'attractivité augmente d'autant plus à la veille des fins de semaine en mettant en place des actions ciblées qui proposent de l'alcool fort à des prix cassés. Cette invitation à la consommation est simplement inadmissible car elle transforme une consommation dangereuse en acte normal et bon marché. Les autorités doivent donc être plus directives dans l'application des lois existantes et donner un signe clair par rapport à la vente d'alcool aux jeunes.

Dans ce contexte, les contrôles dans les magasins ouverts «7/7» communément appelé «dépanneurs» doivent être renforcés et les sanctions doivent être exemplaires, allant jusqu'à la fermeture du commerce.

RÉAPPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC

Les «botellónes» nous ont obligés – nous, élus municipaux – à nous interroger sur la finalité de telles manifestations. Car au-delà de l'aspect que certains peuvent trouver «convivial», il y a un surtout un réel signal de la part des jeunes sur leurs difficultés à trouver des lieux où ils peuvent se sentir à l'aise. Actuellement, en Ville de Genève, le choix de lieux de divertissements nocturnes est limité à «l'Usine», dernier lieu de la culture «alternative» et/ou aux établissements de nuit. Le coût rédhibitoire de l'alcool vendu dans certains établissements de nuit explique également cette nouvelle manière de consommer. La réappropriation de l'espace public par les jeunes et donc une réponse aux manques de structures de rencontres et de divertissement ainsi qu'à une politique des prix rédhibitoire.



Photo: Interfoto

S'agissant des «botellónes», la Ville de Genève a décidé de ne pas interdire ce type de rencontres tout en évitant de suivre l'exemple – très «j'men foutiste» – des autorités espagnoles. Celles-ci ont envoyé les jeunes se rassembler en périphérie de la ville, créant ainsi de nombreux problèmes de sécurité concernant les transports avec une population souvent trop alcoolisée voulant rentrer en voiture. La tranquillité publique au prix fort... Non, la Ville de Genève a décidé quant à elle de mettre en place un système de responsabilisation, en commun avec les initiants du «botellón», en leur demandant de ne pas consommer d'alcool durant la soirée, de transmettre leurs numéros de téléphone portable et d'effectuer des rondes pour s'assurer que tout était sous contrôle. De plus, ceux-ci ont donné l'assurance de nettoyer le parc une fois le rassemblement terminé. Fort de ces engagements, le Conseil administratif a non seulement décidé de ne pas interdire le «botellón», de mettre en place dans le parc des containers de récupération pour les déchets ainsi que des toilettes chimiques, de mobiliser des travailleurs sociaux hors murs ainsi que la FEGPA (Fédération genevoise de prévention de l'alcoolisme) et

l'équipe de prévention «Nuit Blanche».

A notre connaissance, Genève est la seule ville de Suisse qui ait pris le risque de rentrer en contact avec les initiants afin de créer ensemble un contrat moral. L'histoire nous a donné raison car le «botellón» s'est bien déroulé et les personnes concernées par ces mesures ont respecté leurs engagements. De facto, perdant ainsi son caractère très spontané, le «botellón» genevois a ainsi perdu une partie de son âme et ne s'est plus reproduit.

Par ailleurs, la Ville de Genève a également pris acte des revendications des jeunes et elle s'est engagée dans une réflexion à long terme sur ses moyens d'interventions. En avril dernier, le Conseil administratif a mis en place une série de mesures visant à permettre aux jeunes de se réapproprier leur espace public. Désormais la Ville va obliger les organisateurs de manifestations désireux d'utiliser les infrastructures de la Ville de Genève à:

1. respecter scrupuleusement la législation fédérale et cantonale en matière de vente et de service d'alcool,
2. former le personnel de vente (rappel de la loi et du comportement à adopter) et l'informer sur la responsabilité du contrevenant,
3. faire des offres promotionnelles de boissons sans alcool, mettre à disposition de l'eau fraîche gratuitement, respecter les doses prescrites, renoncer à toute forme d'incitation à la consommation de boissons alcoolisées dans le cadre de la manifestation (ventes flashes, happy hours, etc.),
4. afficher visiblement les obligations légales et les offres promotionnelles de boissons sans alcool.

Par ailleurs, la Ville de Genève va étudier la mise en place d'incitations financières (rabais sur les taxes et/ou redevances perçues par elle) qui pourraient être accordées aux organisateurs et aux gérants qui prennent des initiatives de prévention autres que les obligations légales.

L'ensemble de ces mesures représente une avancée concrète pour la Ville de Genève en matière d'intégration des jeunes.

Les «botellónes» sont la pointe de l'iceberg concernant les demandes et les difficultés que rencontrent les jeunes à l'heure actuelle. C'est le rôle des autorités de se donner la peine de regarder en face la réalité pour se rendre compte des enjeux futurs. Or il n'est pas question d'être laxiste ni excessivement permissif, mais il s'agit d'abord de savoir quelle image notre société renvoie aux jeunes, avant de critiquer leurs rassemblements de jeunes et les dérives qu'ils peuvent engendrer.

Courriel:

Courriel: pierre.maudet@ville-ge.ch